



**Grangeneuve**



## **Plan d'action en faveur de la filière du lait du canton de Fribourg**

**13 avril 2026**



**ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG**

**Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts DIAF  
Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft ILFD**



# Table des matières

<b>1 Introduction</b> .....	<b>4</b>
1.1 Contexte .....	4
1.2 Objectifs et portée du plan d'action.....	4
<b>2 Rappel des mesures existantes</b> .....	<b>7</b>
2.1 Tableau de synthèse des mesures existantes.....	7
<b>3 Développement de mesures et de prestations</b> .....	<b>10</b>
3.1 Axe Affouragement efficient .....	10
3.2 Axe Constructions rurales durables .....	11
3.3 Axe Travailler sur une exploitation laitière .....	12
3.4 Axe Consolider la filière du lait.....	13
3.5 Axe Valoriser le métier de producteur.trice de lait .....	14
3.6 Axe Santé et bien-être animal.....	14
3.7 Tableau de synthèse du développement des mesures et des prestations .....	16
<b>4 Suivi et évaluation des mesures</b> .....	<b>17</b>
4.1 Suivi dans le cadre du Rapport agricole .....	17
4.2 Lien avec les partenaires de la branche laitière.....	17

*Pour des raisons de lisibilité, le genre masculin est utilisé dans le présent document comme genre générique et désigne indifféremment les femmes et les hommes.*

# 1 Introduction

---

## 1.1 Contexte

La filière laitière occupe une place centrale dans le canton de Fribourg, tant par son héritage historique, social et culturel que par son rôle structurant dans les paysages ruraux. Elle représente également un pilier économique majeur, générant de la valeur ajoutée et contribuant à la vitalité des régions agricoles. La production laitière permet en outre de valoriser efficacement la surface herbagère du canton, jouant un rôle essentiel dans la gestion durable de l'environnement.

Face aux défis actuels et futurs, une enquête sur l'avenir de la production laitière a été menée en 2023 afin de mieux comprendre les besoins et les attentes du terrain. Durant l'été, les producteurs de lait ont été consultés, puis des ateliers réunissant l'ensemble des acteurs de la filière ont été organisés à l'automne. Ces démarches participatives ont permis d'identifier les priorités et ont constitué la base pour élaborer le plan d'action lait.

S'inscrivant pleinement dans les orientations stratégiques définies par le **Rapport agricole 2024**, le plan d'action lait constitue l'une des mesures concrètes de mise en œuvre de la politique agricole cantonale. Ce rapport fixe les lignes directrices d'un développement agricole fribourgeois qui se veut professionnel, performant et durable, tout en garantissant la qualité de vie des exploitantes et exploitants ainsi que le respect de l'environnement et du bien-être animal. Dans ce cadre, le plan d'action lait prend place au sein de l'axe « Production agricole et filière », l'un des sept axes de développement du rapport, et vise à renforcer la coordination, la compétitivité et la durabilité de la filière laitière cantonale.

## 1.2 Objectifs et portée du plan d'action

### 1.2.1 Rôles différenciés entre la Confédération, la branche et les cantons

La politique agricole relève en premier lieu de la **Confédération**, qui définit le cadre législatif fixant les orientations stratégiques de l'agriculture suisse. Elle assure le soutien financier aux exploitations au travers des paiements directs, destinés à rémunérer les prestations d'intérêt général fournies par les agriculteurs. Elle soutient aussi le développement des infrastructures nécessaires à la production agricole, rôle qu'elle partage avec les Cantons. La Confédération joue également un rôle central dans la recherche et le développement, en soutenant l'innovation, la durabilité et l'adaptation du secteur aux évolutions économiques et environnementales. Par ces instruments, l'État crée les conditions nécessaires à une production agricole compétitive et durable, tout en facilitant l'accès des produits suisses aux marchés nationaux et internationaux.

La **branche laitière**, composée notamment des transformateurs, organisations de producteurs, interprofessions et acteurs commerciaux, exerce un rôle déterminant au niveau des marchés. Elle œuvre à garantir une cohérence entre l'offre et la demande, condition essentielle pour assurer des débouchés stables et, comme principe, des prix rémunérateurs pour les producteurs. La branche est également responsable de la communication sectorielle et de la promotion des produits laitiers, leviers indispensables pour renforcer la demande et valoriser la qualité du lait suisse. Par son action, elle contribue directement à la compétitivité de la filière et à sa capacité d'adaptation face aux évolutions du marché.

Dans la répartition des tâches entre la Confédération et les **cantons**, ces derniers disposent d'un mandat clair en matière de conseil et de formation agricole, afin d'accompagner les exploitations dans leurs choix techniques, économiques et stratégiques. Les cantons attribuent également des soutiens financiers ciblés, par exemple pour le développement d'infrastructures, la modernisation des exploitations ou la promotion des produits agricoles régionaux. Dans le canton de Fribourg, ces missions s'inscrivent en complémentarité avec des politiques publiques telles que le Plan Climat cantonal et la Stratégie durabilité, qui apportent un appui supplémentaire à la transition écologique et au développement durable de la filière laitière.



### 1.2.2 Objectifs

Le plan d'action lait vise ainsi à **améliorer les conditions-cadres pour une production laitière durable dans le canton de Fribourg**, en tenant compte des défis structurels, environnementaux et socio-économiques du secteur. Il a pour ambition de **soutenir la filière** à travers des mesures couvrant les quatre thèmes identifiés par l'étude menée par la HAFL :

1. *Investissements, infrastructures et continuité de l'atelier laitier*
2. *Ressources naturelles et adaptation au changement climatique*
3. *Succession et reprise de ferme*
4. *Qualité de vie des producteurs*

Le plan cherche également à **renforcer l'échange et la transparence au sein de la branche**, afin de favoriser une dynamique collective et une meilleure coordination entre les acteurs. Enfin, il entend **accroître l'attractivité des métiers de la production laitière et de la technologie du lait**, en valorisant une image positive et moderne de la filière.

### 1.2.3 Démarche

Le plan d'action mobilise principalement les leviers qui relèvent des compétences cantonales, en particulier le développement des prestations de conseil ainsi que les soutiens financiers cantonaux destinés aux investissements, en s'appuyant sur les politiques publiques déjà en vigueur. Il s'inscrit dans une logique de continuité : plusieurs mesures et prestations existent déjà dans le canton et seront renforcées, tandis que d'autres seront mises en place pour répondre aux besoins identifiés. **Le plan se veut évolutif** et adaptable, afin d'intégrer progressivement de nouvelles actions en fonction des attentes de la branche et des moyens disponibles. Dans cet esprit, il vise à offrir un cadre cohérent, dynamique et orienté vers les solutions, permettant d'accompagner durablement la filière laitière fribourgeoise dans ses défis présents et futurs.

### 1.2.4 Partenaires

Le plan d'action a été élaboré en étroite collaboration avec les acteurs clés de la filière laitière fribourgeoise, afin de garantir une approche cohérente et fidèle aux attentes du terrain. La volonté de Grangeneuve et du Canton de Fribourg est de proposer des mesures et des prestations au plus près des besoins des producteurs de lait et des organisations de la branche. C'est pourquoi la construction du plan s'est appuyée sur les réflexions et les propositions des partenaires actifs dans le canton, parmi lesquels les Interprofessions du Gruyère AOP et du Vacherin Fribourgeois AOP, les principaux acheteurs de lait (Crema, Milco, Elsa et Nestlé), ainsi que les organisations de branche FSFL et Agri Fribourg.

Représentant une large majorité des producteurs fribourgeois, la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie (FSFL) occupe une place centrale en tant que partenaire privilégié du plan d'action. Son implication renforce la légitimité des mesures proposées et assure une prise en compte concrète des réalités du terrain.

Dans la logique d'un plan d'action évolutif, les différents partenaires seront régulièrement consultés lors de sa mise en œuvre. Cette concertation continue permettra d'adapter les mesures, d'intégrer de nouvelles propositions et de garantir que le plan demeure en phase avec l'évolution de la filière et des besoins des producteurs.



## 2 Rappel des mesures existantes

### 2.1 Tableau de synthèse des mesures existantes

Le tableau ci-dessous regroupe les principales mesures déjà existantes et faisant partie intégrante du plan d'action lait. Il est important de souligner que ce tableau ne peut pas être exhaustif, dans le sens où la plupart des mesures décrites ne s'adressent pas spécifiquement et uniquement aux producteurs de lait mais à l'ensemble des agriculteurs du canton et que c'est le cas pour la majorité des prestations proposées par Grangeneuve.

Dans ce sens, le tableau se veut plutôt une image de la diversité des prestations et des mesures de Grangeneuve à disposition des producteurs de lait. Les différentes mesures ont été réparties selon les 4 thèmes identifiés par l'étude de la HAFL (chapitre 1.2.2). La signification des couleurs est expliquée ci-dessous.

Nom de la mesure	Investissements et poursuite de la production	Ressources naturelles et changement climatique	Succession et remise/reprise de ferme	Qualité de vie
Formation Herd Manager	X			
Calcul du revenu horaire	X			
Soutien à l'investissement dans les infrastructures	X			
Projet Analyse de l'endettement des exploitations agricoles	X			
Conseil détention / construction	X			
Soutien à l'investissement – Climat d'étable		X		
Soutien à l'investissement – Approvisionnement en eau dans les alpages		X		
Prestation de suivi de troupeau ; Organisation de formations continues		X		
Soutien à l'investissement – Récupérateur de chaleur sous-toiture		X		
Projet : Valorisation de la MA des fourrages secs sur la Ferme de Grangeneuve		X		
Projet PROSCOR		X		
Plateforme Santé animale		X		
Fiduciaire agricole et conseil comptable			X	
Manifestations agricoles				X
Soutiens AED				X
Projet pilote "analyse socio-économique" dans le cadre de ReLait				X
Etudes Jérémy Forney				X
Etudes HAFL sur l'avenir de la production laitière dans le canton				X

#### 2.1.1 Les mesures liées à la Formation (en bleu dans le tableau)

La formation **Herd Manager**, mise en place en 2019, vient compléter l'offre de formation du brevet agricole en renforçant les compétences pratiques indispensables à une gestion moderne et efficiente des troupeaux laitiers. Elle accompagne notamment les futurs diplômés dans la maîtrise des outils permettant un suivi précis et optimisé du troupeau, contribuant ainsi à une production de lait durable et économiquement performante. Dans ce cadre, un module spécifique du brevet intitulé « approfondissement bétail laitier » a été développé conjointement par les cantons de Fribourg, Vaud et Jura. Ce module se déploie sur deux années : une première consacrée à l'élevage et une seconde axée sur la santé animale, offrant ainsi une formation complète et progressive répondant aux exigences actuelles de la filière.

### 2.1.2 Les mesures liées au Conseil (en vert dans le tableau)

Grangeneuve joue un rôle central dans le conseil et l'accompagnement des agricultrices et agriculteurs du canton, conformément à sa mission de service public. Un large catalogue de prestations est mis à disposition des producteurs de lait, couvrant aussi bien le conseil individuel que les démarches de groupe et la formation continue. Cette diversité d'offres permet de répondre aux besoins variés des exploitations et d'assurer un accompagnement adapté aux enjeux techniques, économiques et organisationnels de la production laitière.

Dans le domaine économique, l'objectif de Grangeneuve est d'une part de fournir aux exploitations des outils permettant de mieux connaître ses résultats économiques et d'autre part de les accompagner dans leur interprétation pour améliorer la gestion de son exploitation. **La fiduciaire agricole** de Grangeneuve joue un rôle déterminant, non seulement auprès de ses propres clients, mais aussi pour l'ensemble du secteur en contribuant à une meilleure connaissance de la situation économique des exploitations fribourgeoises. La prestation de **calcul du revenu horaire**, particulièrement pertinente lorsqu'elle est associée à des échanges entre plusieurs exploitations, constitue un levier essentiel pour identifier les marges d'amélioration et renforcer la rentabilité.

Le conseil technique vise, quant à lui, à renforcer la résilience des exploitations face aux défis économiques, structurels, climatiques et sanitaires. Grangeneuve propose un accompagnement individuel dans plusieurs domaines clés : **suivi d'affouragement, optimisation de la ration, conseils détention et construction**. Ces prestations contribuent directement à l'amélioration de la santé des troupeaux, de l'efficacité des ateliers laitiers et du confort de travail, tout en soutenant une production de lait durable et performante.



### 2.1.3 Les mesures liées aux Projets (en violet dans le tableau)

Face à l'évolution rapide de l'agriculture — qu'il s'agisse des marchés, des attentes sociétales, des changements environnementaux ou des besoins exprimés par la branche — Grangeneuve développe des projets et des essais en lien direct avec ses domaines de compétences, afin de mieux comprendre ces transformations et d'y apporter des réponses adaptées. L'objectif central est de maintenir des projets ancrés dans les réalités du terrain et ciblant des besoins concrets des exploitations fribourgeoises. Parmi ceux-ci, le projet **Analyse de l'endettement des exploitations agricoles** vise à fournir aux autorités politiques des bases solides pour orienter leurs stratégies de soutien. Les projets **Valorisation de la matière azotée des fourrages secs** menés sur la Ferme de Grangeneuve et **PROSCOR** cherchent quant à eux à renforcer l'autonomie des exploitations quant à l'alimentation de leur bétail, respectivement à optimiser l'utilisation des surfaces entre alimentation animale et production destinée à l'alimentation humaine.

Par ailleurs, plusieurs projets d'analyse sociologique ont permis de mieux comprendre la situation, les attentes et les préoccupations des agriculteurs fribourgeois, contribuant à ajuster l'offre de prestations de Grangeneuve. Le plan d'action lait s'inscrit directement dans la continuité de ces études et travaux préparatoires.

#### 2.1.4 Les mesures liées aux Soutiens financiers (en rouge dans le tableau)

Au niveau cantonal, plusieurs dispositifs financiers permettent de soutenir les investissements nécessaires au maintien et au développement des infrastructures agricoles. Ces aides couvrent notamment les réfections de chemins agricoles et alpestres, ainsi que les projets visant à améliorer la gestion de l'eau, deux éléments essentiels pour garantir l'accessibilité des exploitations et la sécurité des approvisionnements. Parallèlement, un ensemble de mesures vise les constructions rurales, qu'il s'agisse de bâtiments individuels (étables, serres, locaux de stockage, etc.) ou d'infrastructures collectives comme les fromageries ou les centres collecteurs. Ces soutiens jouent un rôle clé pour permettre aux exploitants de moderniser leur outil de production ou de le maintenir en état. **En 2023, la part cantonale des subventions liées aux aides structurelles s'élevait à 7'649'057 francs** (source : Rapport agricole 2024).

En complément de ces aides structurelles classiques, des soutiens financiers sont également accordés dans le cadre du **Plan climat cantonal**, qui vise à accompagner les exploitations dans leurs adaptations face au changement climatique. Pour les producteurs de lait, cela inclut par exemple des investissements destinés à **améliorer le climat d'étable** afin de réduire le stress thermique et de renforcer le bien-être animal. Des aides sont également prévues pour **améliorer l'approvisionnement en eau en zone d'alpage** ou pour **installer des récupérateurs de chaleur sous toiture**, qui facilitent le séchage en grange du foin et en améliorent la qualité. Ces mesures contribuent à renforcer la résilience des exploitations et à soutenir une production laitière durable.

Enfin, la cellule d'**Aide aux Exploitations Agricoles en difficultés (AED)** constitue un dispositif essentiel pour accompagner les personnes confrontées à des situations critiques, qu'elles soient économiques, humaines ou organisationnelles. La cellule propose un soutien personnalisé qui peut prendre différentes formes : aide administrative pour remettre de l'ordre dans la gestion quotidienne, conseils techniques pour soulager la charge de travail ou encore appui en gestion pour stabiliser la situation financière. Cette approche ciblée et humaine permet d'apporter des solutions concrètes et pragmatiques, tout en contribuant à prévenir la détérioration de situations déjà fragiles.

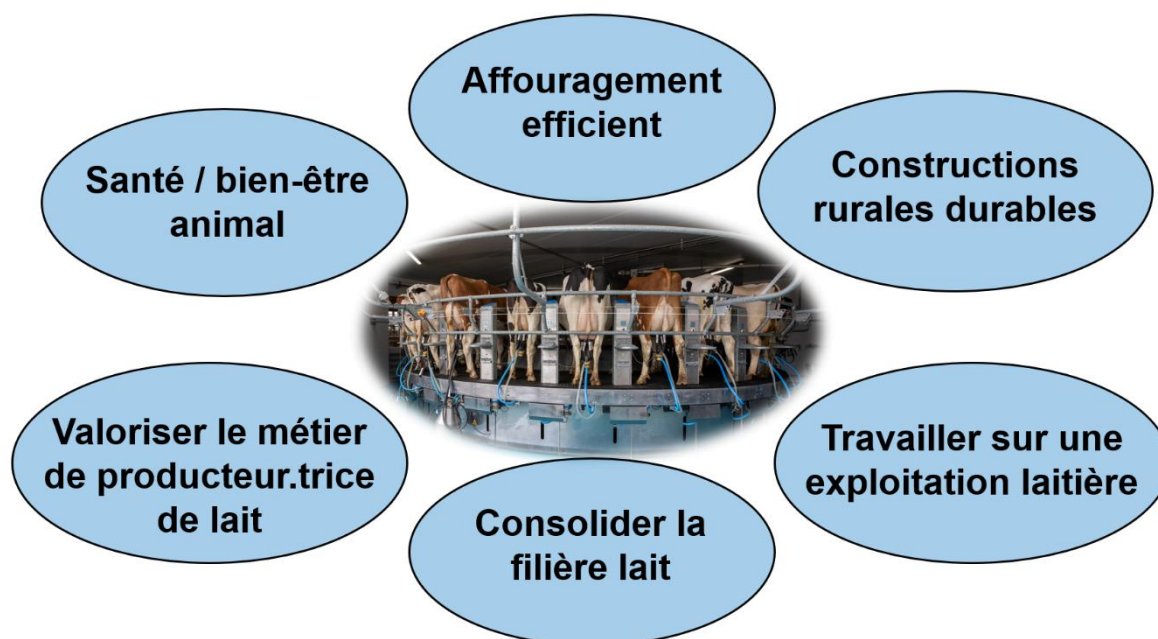
#### 2.1.5 Autres mesures existantes

La **Plateforme Santé animale** du canton de Fribourg, créée en 2023 à partir du groupe initialement dédié à la lutte contre la BVD, vise à renforcer la coordination et les échanges entre vétérinaires, éleveurs, autorités cantonales et organisations spécialisées autour des enjeux de santé et de bien-être animal. Elle a pour mission de relayer les besoins du terrain, d'améliorer la prévention, la formation et la communication, ainsi que de proposer des projets adaptés aux défis sanitaires actuels. Placée sous l'égide de Grangeneuve, elle réunit notamment le SAAV, Sanima, la SFEA, les vétérinaires praticiens et les fédérations d'élevage, et se penche deux fois par an sur des thématiques telles que la biosécurité, la réduction des antibiotiques ou la gestion des épizooties. En 2025, ses travaux ont porté principalement sur les campagnes nationales d'assainissement du piétin, d'éradication de la BVD et de vaccination contre la langue bleue, tout en renforçant les échanges autour de l'amélioration de la communication liée à ces maladies.

Reflète le dynamisme de l'élevage fribourgeois, les **manifestations agricoles** occupent une place essentielle dans le canton, tant pour leur dimension professionnelle que pour leur rôle social. Ces rencontres très appréciées témoignent de l'attachement profond des producteurs à leur bétail, un élément clé pour maintenir la motivation, encourager l'amélioration continue des pratiques d'élevage et, à terme, assurer la pérennité de la production laitière. Dans un contexte où l'individualisme progresse, ces événements offrent également un espace indispensable d'échanges et de convivialité pour les agriculteurs et agricultrices. Par ailleurs, ils contribuent à la promotion et à la valorisation de l'élevage fribourgeois en Suisse. Conscient de cette importance, le canton de Fribourg apporte un soutien financier à l'organisation des manifestations agricoles, tandis que Grangeneuve assure directement la gérance de deux d'entre elles : EXPO Bulle et le Marché-Concours des taureaux de Bulle.

## 3 Développement de mesures et de prestations

Afin de répondre aux attentes exprimées par les partenaires de la branche laitière et conformément aux missions qui lui sont légalement attribuées, Grangeneuve développera les mesures supplémentaires de son plan d'action en se concentrant sur six axes thématiques principaux.



### 3.1 Axe Affouragement efficient

L'axe Affouragement efficient vise à renforcer le lien entre la qualité des fourrages de base, l'alimentation du bétail et la performance économique des exploitations. L'objectif est d'optimiser la valorisation des ressources fourragères afin d'améliorer à la fois l'efficacité alimentaire et la rentabilité de la production laitière.

#### 3.1.1 Projet pilote Affouragement efficient

##### Présentation du projet :

Le projet pilote Affouragement efficient vise à évaluer, sur un échantillon de sept exploitations représentatives — dont deux pratiquant l'ensilage et cinq en systèmes sans ensilage — les leviers permettant d'optimiser la valorisation des fourrages produits sur les exploitations. Le dispositif combine un accompagnement individualisé (analyses de rations, suivi des performances zootechniques, diagnostic fourrager) et un travail en groupe favorisant l'échange de pratiques, la comparaison des résultats technico-économiques et l'adoption de stratégies d'amélioration. Les exploitations participantes versent une contribution annuelle de 250 francs, couvrant une partie des prestations de conseil.

##### Objectifs :

Les objectifs opérationnels portent sur l'amélioration de l'efficacité économique tout en maintenant la productivité laitière, avec une attention particulière portée à la cohérence entre qualité des fourrages, performances animales et coûts alimentaires.

Parallèlement, Grangeneuve assurera la consolidation et la diffusion à large échelle des résultats, afin de produire des références technico-économiques transférables à l'ensemble des exploitations laitières fribourgeoises.

## 3.2 Axe Constructions rurales durables

L'axe Construction rurale durable vise à renforcer la qualité des bâtiments agricoles en combinant réflexion stratégique, planification technique et amélioration des conditions de travail et de détention des animaux. Étant donné l'importance des investissements liés à la construction ou à la rénovation, et leur impact durable sur la gestion d'une exploitation, cet axe encourage une préparation plus rigoureuse, tant sur les aspects économiques et organisationnels que sur les choix techniques, afin d'assurer des infrastructures plus durables et réellement adaptées aux besoins du terrain.

### 3.2.1 Amélioration de la communication

#### Présentation du projet :

Le projet Amélioration de la communication vise à structurer et à optimiser les flux d'information liés aux projets de construction rurale. Il comprend l'élaboration d'une **check-list décrivant les étapes de planification** et les documents requis, destiné à harmoniser le travail des agriculteurs, conseillers et planificateurs. Le **site internet de Grangeneuve** sera adapté pour fournir, à chaque étape du processus, les informations techniques et administratives nécessaires. Le projet inclut également le renforcement des compétences via la formation supérieure (**module de brevet**) et des cours de formation continue. Enfin, une **communication ciblée auprès des planificateurs** doit améliorer la qualité des dossiers soumis pour les demandes de soutien, en réduisant les lacunes techniques et administratives.

#### Objectifs :

Les objectifs du projet sont de renforcer les compétences des agriculteurs et d'améliorer leur démarche stratégique, afin de favoriser la réalisation de constructions plus pérennes et mieux adaptées aux besoins de l'exploitation.

Il vise également à harmoniser les pratiques entre les porteurs de projets (les agriculteurs), les planificateurs et Grangeneuve pour réduire les erreurs dans les dossiers de soutien et accroître l'efficacité de leur traitement en limitant les allers-retours administratifs et techniques.

### 3.2.2 Prestation de coordination des projets

#### Présentation de la prestation :

La prestation de coordination vise à assurer un suivi renforcé des projets de construction jugés critiques en raison notamment de leur ampleur, de leur complexité ou de leur sensibilité politique. En s'appuyant sur le guide de planification, le coordinateur accompagne l'agriculteur à chaque étape clé du projet, afin de garantir une démarche structurée et conforme aux exigences techniques et administratives. Lorsque la situation l'exige, il organise des séances de coordination ou des visites sur site réunissant les services cantonaux concernés, afin de clarifier les attentes, anticiper les contraintes et harmoniser les positions. L'objectif est d'aboutir à un dossier complet, cohérent et validé par l'ensemble des parties prenantes, permettant à l'exploitation d'obtenir dans les meilleures conditions les autorisations et documents nécessaires à la réalisation de la construction envisagée.

#### Objectifs :

La prestation vise d'une part à accompagner les agriculteurs tout au long du processus de planification, afin de sécuriser les choix techniques et administratifs liés à leur projet de construction. Elle a d'autre part pour objectif de garantir l'élaboration d'un dossier complet et cohérent, permettant d'obtenir efficacement les autorisations nécessaires auprès des services compétents.

### 3.2.3 Projet de la Stratégie cantonale développement durable : Conseiller en vue de réaliser des bâtiments agricoles économes, résilients et adaptés aux besoins

Le développement durable est inscrit dans la Constitution fribourgeoise et les bases légales cantonales. Cet engagement se traduit par une Stratégie de développement durable de l'Etat de Fribourg 2021-2031, alignée sur les objectifs de l'Agenda 2030 de l'ONU. Dans cette perspective, un plan d'action 2027-2031 se met en place avec le soutien pour des mesures dans différents domaines dont l'agriculture.

Grangeneuve a proposé une mesure de développement du conseil dans le cadre d'une construction ou d'une rénovation d'un bâtiment agricole, afin d'améliorer la durabilité de la démarche. Les conseils portent notamment sur les aménagements propices à faciliter le travail sur place et favorables au bien-être animal, sur la question du financement et plus particulièrement la supportabilité de l'investissement, sur les solutions visant à réduire les émissions d'ammoniac, sur le choix de matériaux de constructions écologiques, sur les performances énergétiques du bâtiment et son emplacement optimal, ou encore sur le recours aux énergies renouvelables. Par ailleurs, la coordination renforcée entre les acteurs et actrices du domaine des constructions agricoles permettra de livrer des conseils plus adaptés aux besoins spécifiques.

La mesure doit encore être validée dans le cadre de la consultation du nouveau plan de mesures de la Stratégie.

### **3.3 Axe Travailler sur une exploitation laitière**

Les résultats du questionnaire mené auprès des producteurs de lait, les ateliers organisés avec les partenaires de la filière laitière ainsi que les études sociologiques de Jérémie Forney convergent tous vers le même constat : la gestion d'une exploitation laitière implique des contraintes de plus en plus lourdes. Qu'elles soient économiques, sociales ou liées aux conditions de travail, ces pressions affectent fortement la qualité de vie des exploitants. Elles risquent également de freiner l'engagement de la relève, qui hésite à se lancer dans la production laitière face à ces défis croissants. L'axe « Travailler sur une exploitation laitière » aborde précisément ces enjeux fondamentaux.

#### **3.3.1 Prestations d'analyses technico-économique des exploitations laitières et revenu horaire**

##### **Présentation :**

Le revenu d'une exploitation laitière est dépendant d'un nombre conséquent de paramètres qui interagissent entre eux, parfois positivement, parfois négativement. Il est donc difficile d'identifier où se trouvent les potentiels d'amélioration du revenu. De plus, lorsque ces leviers sont identifiés, il n'est pas simple de quantifier les corrélations positives et négatives engendrées par un changement : citons par exemple une réduction du coût de la ration : aura-t-elle un effet négatif sur la santé des animaux, sur la qualité du lait ou sur le temps de travail qui réduiraient à néant l'effort entrepris sur le coût de l'alimentation ? Il est donc nécessaire de proposer un conseil interdisciplinaire et que les différents spécialistes (alimentation, élevage, production fourragère, gestion) allient leurs connaissances au profit de la production.

##### **Objectif :**

L'objectif principal est de proposer un conseil global, permettant d'augmenter le revenu horaire de la production laitière. Après avoir calculé le revenu actuel (recettes globales – coûts de production totaux) et l'avoir ramené à l'heure de travail, les diverses personnes compétentes travailleront ensemble pour apporter des recommandations détaillées, mais cohérentes et prenant en compte l'entier du système de production (conseil holistique). L'objectif final est d'augmenter la résilience de la production laitière, en renforçant les 3 piliers de la durabilité et en conservant la production alimentaire globale du canton.

#### **3.3.2 Prestations : accompagner l'installation et la reprise agricole par la nouvelle génération**

##### **Présentation :**

Le projet vise à adapter le dispositif d'accompagnement à la reprise d'exploitation en optimisant le déroulement du conseil individuel, notamment par une séparation systématique entre les rendez-vous de remise et ceux dédiés au budget et au projet de reprise. Il introduit également un point de suivi structuré après le bouclage de la première comptabilité afin de sécuriser les premières étapes de gestion pour les nouveaux repreneurs. Parallèlement, le projet déploie un volet collectif comprenant une journée annuelle dédiée aux repreneurs ainsi qu'un ensemble de modules de formation modulables et orientés pratique. L'ensemble constitue un système intégré combinant révision des processus, renforcement de la formation continue et création d'espaces d'échanges pour professionnaliser la reprise et soutenir la relève agricole.

### **Objectif :**

L'objectif principal est de recentrer le conseil individuel de reprise sur les repreneurs eux-mêmes, en leur offrant un espace dédié pour aborder les aspects budgétaires, stratégiques et personnels de leur projet. Le projet vise aussi à renforcer les échanges entre pairs grâce à des journées de rencontre et à des outils de formation collectifs, favorisant le partage d'expérience. Un autre objectif est d'améliorer la préparation technique, financière et organisationnelle des jeunes grâce à des modules ciblés et modulables. Enfin, l'ensemble de ces mesures doit soutenir une reprise d'exploitation fluide et professionnelle pour la relève agricole.

#### 3.3.3 Prestations : Optimisation du travail sur les exploitations

##### **Présentation :**

La charge de travail ressort comme l'un des principaux défis pour les producteurs de lait fribourgeois. Son allègement passe par une meilleure organisation du travail, par des formes de collaboration entre producteurs ou au sein du couple, mais aussi potentiellement par l'adoption d'outils de précision tels que les robots de traite, d'affouragement ou de gestion du troupeau. L'organisation du remplacement agricole joue également un rôle essentiel, avec un soutien cantonal important à la SECADA.

Les mesures concrètes sont actuellement en cours de réflexion, et des prestations adaptées seront proposées ultérieurement aux producteurs fribourgeois.

### **3.4 Axe Consolider la filière du lait**

Pour assurer l'avenir de la filière laitière, il est essentiel de renforcer les liens et la communication entre ses différents échelons. Mieux comprendre les défis auxquels la branche est confrontée permet d'orienter les efforts communs vers des solutions durables et adaptées. Cet axe vise également à améliorer l'attractivité des métiers du lait afin de garantir une relève motivée et bien informée. Ensemble, ces actions contribuent à une filière plus solide, cohérente et résiliente.

#### 3.4.1 Organisation de la journée Produire du lait

##### **Présentation :**

Le projet « Journée produire du lait » vise à répondre aux préoccupations de la filière laitière en réunissant les principaux acteurs de la production et de la transformation du lait. Cette journée a pour but d'aborder avec les apprentis des filières agricoles et technologues du lait les défis prioritaires identifiés par les professionnels, tout en leur offrant une meilleure compréhension du fonctionnement de la branche. Le concept repose sur la présence de stands tenus par les acteurs, un parcours pédagogique guidant les élèves, ainsi qu'une mise en valeur des produits finaux (élaboration de posters par les élèves). Pour favoriser les échanges, un moment convivial autour d'une fondue debout est organisé pour le repas de midi.

##### **Objectif :**

Les objectifs du projet sont de permettre aux acteurs de la filière de présenter leurs activités ainsi que les défis majeurs auxquels ils sont confrontés. Il s'agit également de renforcer les échanges entre producteurs et transformateurs en impliquant les filières d'apprentissage. La journée doit offrir aux élèves et à leurs formateurs un cadre différent de leur environnement habituel, favorisant ainsi l'ouverture et la curiosité. Enfin, l'un des buts essentiels est de contribuer à la motivation des apprentis pour les métiers de la production laitière et de la technologie du lait.



### **3.5 Axe Valoriser le métier de producteur de lait**

Valoriser le métier de producteur de lait passe par une amélioration de l'image de la filière auprès des consommateurs et des contribuables. Cet axe vise à mieux faire connaître la réalité du travail quotidien, la technicité des pratiques et l'engagement des producteurs en faveur d'une production durable. Il cherche également à renforcer l'intégration sociale des professionnels du lait, encore trop souvent méconnus ou incompris dans la société actuelle. En mettant en lumière leur rôle essentiel, cet axe contribue à rehausser la reconnaissance et l'attractivité de ce métier.

#### **3.5.1 Coordination de la communication avec la branche**

La communication constitue aujourd'hui un levier essentiel pour la reconnaissance du travail accompli par les agriculteurs, dépassant largement la seule promotion des produits. Elle touche directement au statut social des producteurs et à la perception de leur contribution au sein de la société. La branche agricole est déjà fortement engagée dans ce domaine, principalement à travers des actions axées sur la valorisation des produits. Dans ce contexte, Grangeneuve peut renforcer son rôle en collaborant étroitement avec les partenaires de la branche afin de mettre davantage en avant l'importance de la reconnaissance sociale liée au métier agricole. Le nouveau rural de Grangeneuve, inauguré en 2021, constitue à cet égard une vitrine privilégiée de l'agriculture fribourgeoise, permettant de présenter au public les réalités concrètes du travail agricole. Par ailleurs, le lancement du nouveau site internet de Grangeneuve, prévu pour 2026, offrira une plateforme d'informations renforcée, destinée tant aux professionnels qu'à un public élargi.

Le développement de mesures supplémentaires liées à la communication se fera en coordination avec la branche.

#### **3.5.2 Mise en place de projets sur l'environnement social des producteurs de lait**

Les questions relatives à la charge mentale des producteurs de lait ont fait l'objet de plusieurs analyses ces dernières années et ont été traitées de manière approfondie dans le Rapport agricole 2024. Ces travaux mettent en évidence une augmentation notable du stress ressenti par les producteurs, soulignant la nécessité d'aborder ce sujet sensible de manière structurée et avec des partenaires spécialisés. La mise en place de projets dédiés à l'environnement social des producteurs devra ainsi s'appuyer sur des institutions compétentes dans le domaine agricole, telles que la HAFL, mais également sur les acteurs de la prévention et de la santé, notamment le Réseau fribourgeois de santé mentale ou encore la ligne d'écoute 143.

Les travaux de développement de mesures concrètes se poursuivront durant l'année 2026.

### **3.6 Axe Santé et bien-être animal**

La santé animale constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour les producteurs de lait, confrontés à une augmentation des épizooties ainsi qu'à d'autres problèmes sanitaires touchant les troupeaux. Pour relever ces défis, Grangeneuve collabore étroitement avec des partenaires spécialisés tels que le SAAV, la Société des vétérinaires fribourgeois ou encore l'Institut vétérinaire de l'Université de Berne. L'objectif est bien défini : travailler sur la prévention pour diminuer les coûts de santé, l'utilisation de médicaments et les pertes de rendement.

#### **3.6.1 Projet Développement d'une application d'aide à la décision pour le traitement sélectif des infections mammaires et au tarissement chez les bovins laitiers**

##### **Présentation du projet :**

Le projet, actuellement encore au stade de réflexion, vise à développer une application d'aide à la décision pour le traitement sélectif des infections mammaires et du tarissement chez les vaches laitières. Inspiré des enseignements du projet ReLait – Diminution des antibiotiques, il répond aux difficultés rencontrées par les producteurs et les vétérinaires pour réduire l'usage des antibiotiques, en raison des risques perçus et de la complexité des décisions à prendre. L'outil envisagé combinerait analyses bactériologiques du lait et données individuelles des animaux afin de fournir des recommandations personnalisées et objectivées. Prévu sur deux ans dans le canton de Fribourg, avec une

phase pilote sur une dizaine d'exploitations, le projet vise à soutenir des pratiques plus durables, à renforcer l'appui décisionnel aux vétérinaires et producteurs, et à tester l'application en conditions réelles. La recherche de financements est planifiée pour 2026, suivie de la mise en œuvre du projet en 2027–2028.



### 3.7 Tableau de synthèse du développement des mesures et des prestations

Nom de la mesure	Investissements et poursuite de la production	Ressources naturelles et changement climatique	Succession et remise/reprise de ferme	Qualité de vie
<b>&gt; Affouragement efficient</b>				
Projet pilote Affouragement efficient	X	X		
<b>&gt; Constructions rurales durables</b>				
Amélioration de la communication	X			
Prestation de coordination des projets	X			
Projet de la Stratégie cantonale développement durable : Conseiller en vue de réaliser des bâtiments agricoles économes, résilients et adaptés aux besoins	X	X		
<b>&gt; Travailler sur une exploitation laitière</b>				
Prestations d'analyses technico-économique des exploitations laitières et revenu horaire	X	X	X	X
Prestations : accompagner l'installation et la reprise agricole par la nouvelle génération	X		X	
Prestations : Optimisation du travail sur les exploitations			X	X
<b>&gt; Consolider la filière laitière</b>				
Organisation de la journée Produire du lait	X		X	X
<b>&gt; Valoriser le métier de producteur.trice de lait</b>				
Coordination de la communication avec la branche				X
Mise en place de projets sur l'environnement social des producteurs de lait				X
<b>&gt; Santé / bien-être animal</b>				
Projet Développement d'une application d'aide à la décision pour le traitement sélectif des infections mammaires et au tarissement chez les bovins laitiers	X	X		

Couleur bleue : mesures liées à la formation

Couleur verte : mesures liées au conseil

Couleur violette : mesures liées aux projets

## 4 Suivi et évaluation des mesures

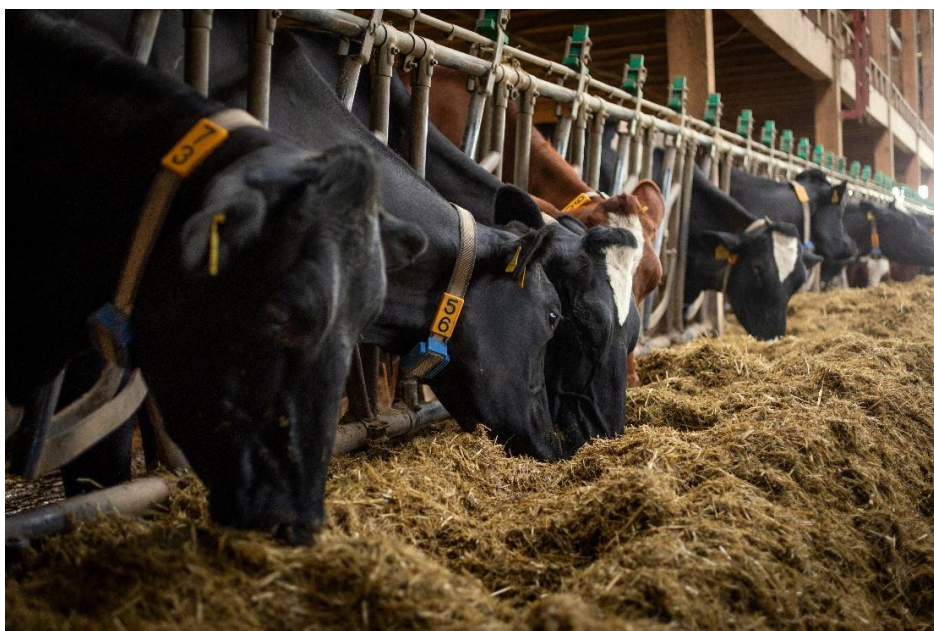
---

### 4.1 Suivi dans le cadre du Rapport agricole

Le plan d'action lait s'inscrit directement dans la dynamique instaurée par le Rapport agricole 2024, lequel a défini les orientations stratégiques cantonales pour la période allant jusqu'en 2029. Dans ce cadre, un dispositif de suivi annuel est prévu et assuré par la DIAF, afin de garantir une mise en œuvre cohérente des mesures. L'ensemble des actions engagées fera annuellement l'objet d'une analyse structurée, dont les résultats seront synthétisés et intégrés dans la prochaine édition du rapport agricole. Ce suivi institutionnel permettra de documenter l'avancement réel du plan, d'identifier les besoins d'ajustement et d'assurer une continuité entre les différents cycles de planification agricole cantonale. La majorité des mesures opérationnelles étant prévues pour 2026, ces bilans permettront également d'objectiver l'impact des actions entreprises à un moment clé du déploiement du plan.

### 4.2 Lien avec les partenaires de la branche laitière

Au-delà du cadre institutionnel, le suivi du plan d'action lait repose également sur un dialogue structuré et régulier avec les partenaires de la branche laitière. Ces derniers seront informés de manière continue de l'évolution du projet, des étapes de mise en œuvre et des résultats observés sur le terrain. Le plan a été conçu pour être évolutif, et à ce titre, une table ronde annuelle réunissant les acteurs de la filière sera organisée. Cet espace de concertation aura pour objectifs d'apporter un regard critique et constructif sur les actions réalisées, de partager les retours d'expérience des professionnels et de formuler des propositions concrètes pour adapter ou compléter les mesures en fonction des réalités du terrain. Ce mécanisme participatif garantit que le plan d'action reste en adéquation avec les besoins de la production laitière fribourgeoise, renforce la coordination entre partenaires et soutient une approche collaborative dans l'amélioration continue du secteur.





ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

---

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts **DIAF**  
Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft **ILFD**



**Grangeneuve**

---

Rte de Grangeneuve 31  
1725 Posieux

T +41 26 305 55 00  
[www.grangeneuve.ch](http://www.grangeneuve.ch)